



LA LETTRE

N° 43/février 2013

Bulletin de liaison de

L'Association Départementale des

Chasseurs de Grand Gibier de la Drôme

<http://www.ancgg.org/ad26>

EDITORIAL :

Parmi les arguments utilisés par nos détracteurs pour demander soit la fermeture de la chasse le dimanche, quand il ne s'agit pas d'interdire tout simplement la chasse qu'ils qualifient de divertissement, il en est un vis à vis duquel nous ne pouvons qu'afficher notre détermination, c'est celui des accidents de chasse. Quelles que soient les parties en cause, il est en effet toujours déplorable d'énumérer ces événements parfois dramatiques qui opposent les anti-chasses aux chasseurs. N'en est-il pas de même dans d'autres domaines comme la sécurité routière, la pratique du ski, ou d'autres nécessités de la vie courante et dans le domaine de nombreux loisirs ?

Sans vouloir s'ériger en juge souverain ou en critique acerbe (qui détient la vérité en la matière ?), force est de constater que tout au long de la saison 2012-2013 nous avons eu encore à déplorer malheureusement **de trop nombreux accidents de chasse**.

Quand j'analyse les circonstances réelles de ces accidents, et notamment les plus dramatiques, il me semble que la grande majorité aurait pu être évitée si les chasseurs responsables avaient simplement **respecté les règles de sécurité** et de prudence les plus élémentaires, les plus basiques, comme de ne jamais tirer avant d'avoir identifié, comme de décharger son arme avant de franchir un fossé ou une barrière grillagée, comme de respecter l'angle de tir de 30 degrés en s'assurant de la position de ses voisins.

Je suis d'ailleurs étonné, et très agréablement surpris, lorsque je dirige ou participe à des battues de constater que les jeunes permis, dont beaucoup ont moins de 40 ans, sont bien plus sensibilisés aux questions de sécurité et attentifs aux consignes qui sont données que les titulaires du permis plus avancés en âge, ceux-là même qui croient savoir mais ne savent pas, ou ont oublié, et qui génèrent chez moi un réel désappointement.

Prévenir c'est guérir, cela est valable pour tout !

Une des solutions pour une remise en cause de ses connaissances, comme pour leur enrichissement serait par exemple que les chasseurs même les plus confirmés participent à la **formation** dans laquelle l'ADCGG 26 s'investit chaque année, celle du **Brevet Grand Gibier**.

Le savoir et la pratique sont trop souvent victimes de la porosité, à cause de mauvaises habitudes et de certitudes qui ne sont que des façades d'une compétence pas toujours démontrée, mais pourtant affichée.

Ouvrir et ancrer le monde de la chasse dans le respect de la sécurité constitue à mes yeux une cause parmi les plus nobles que l'ADCGG peut et doit conduire dans notre département, si l'on veut profiter pleinement de notre passion et de la convivialité avec tous les usagers de la nature.

Je suis convaincu que les énergies sont nombreuses pour accompagner ce mouvement. C'est en tous les cas un vœu très fort que je formule au seuil de cette nouvelle année, en l'accompagnant bien sûr de tous mes vœux de bonne santé, et de réussite de notre passion cynégétique.

Jean Paul BONNARD

Président de l'ADCGG 26

Communication :

Brevet Grand Gibier 2013

Contrairement à ce que vous aurez pu lire page 19 du Chasseur Drômois n° 90 paru début janvier 2013,

les sessions de formation se dérouleront tous les vendredi soir de 19h30 à 22h30 à compter du 8 mars 2013 (et non le samedi matin annoncé par erreur) jusqu'à la date de l'examen le samedi matin 8 juin 2013.

Adhérents de l'ADCGG 26, que vous soyez ou non titulaires du BGG, n'hésitez pas à parrainer un jeune chasseur et même un chasseur confirmé, afin que cette formation puisse profiter au plus grand nombre.

Pour tous les titulaires du Brevet Grand Gibier (médaille d'OR) il sera possible de passer l'épreuve BGG Vénérie à l'occasion d'une session spécifique. Les dates seront précisées sur le site de l'ad26

Pour en savoir plus sur le programme, les conditions d'inscriptions, le calendrier de formation, vous pouvez contacter :

-Jean Paul BONNARD 04 75 76 04 86

meubles-bonnard@wanadoo.fr

-Jean François ARTIGE 06 09 62 30 25

artige.jeanfrancois@neuf.fr

-Christian CHAILLOU 06 65 31 45 00

christian.chaillou3@wanadoo.fr

-Albert MARZANI 04 75 25 19 09

albert.marzani@orange.fr

-Jeannine PINEDE 06 73 70 99 22

jean-guy.pinede@wanadoo.fr

Ou consulter le site de l'ADCGG

<http://www.ancgg.org/ad26>

Devinette :

UN CERF EN MOINS

Deux pères s'en vont à la chasse avec chacun, un de leurs fils

Ils prélèvent chacun un cerf

Pourtant, lorsqu'ils reviennent, ils ne rapportent que trois animaux.

QU'EST DEVENU LE QUATRIEME CERF ?



Il n'y a jamais eu 4 chasseurs mais un père, son fils, son petit fils, son petit petit fils soit trois personnes...

ARMURERIE DU RHÔNE J.F. BRUN

diplômé de l'Ecole d'Armurerie de Liège

72, avenue Léon Aubin 26250 LIVRON

Tél 04 75 61 77 56

Fax 04 75 61 77 57

Mél : armurerie.du.rhone@laposte.net

LES INDICATEURS DE CHANGEMENT ECOLOGIQUE

(ICE)

A LA RESCOUSSE DU CHASSEUR GESTIONNAIRE



- La société évolue vite.
- L'administration est de plus en plus exigeante.
- Les détracteurs anti-chasse se font entendre de plus en plus fort et intentent des procès à tout va.
- La loi fait obligation de respecter l'équilibre agro-sylvo-cinégétique. (plan de chasse)

Le chasseur doit apporter des réponses fiables, rigoureuses, scientifiques.

Pour cela des outils sont à sa disposition.

Jusqu'à présent les plus utilisés sont « les comptages ». Cependant les fluctuations des populations ne peuvent être seulement expliquées par cet unique paramètre.

C'est pourquoi les scientifiques de L'ONCFS, CNERA, OGFH, en partenariat avec les acteurs de terrain (FDC, ONF...) ont testé, puis élaboré d'autres outils à mettre en place en parallèle avec les comptages : les Indicateurs de Changement Ecologiques. (ICE)

Un indicateur de changement écologique est un paramètre simple et facile à mesurer, pour montrer l'évolution de l'état de la population par rapport à son environnement.

Pour être exploitables les ICE doivent être relevés sur une période minimale de 3 à 5 ans.

3 types d'ICE nous renseignent :

1. La tendance d'évolution des effectifs. (abondance de la population). Type : **indice kilométrique**, ex : I K voiture.
2. La relation des animaux avec leur environnement. Type : **indice de consommation** ou **indice d'abrutissement**, c'est à dire l'impact sur la végétation.
3. L'état de santé des individus. Type : **poids entier ou vidé**, mesure de la longueur de la mâchoire ou de la patte arrière, tractus des femelles.

ARMURIER PROFESSIONNEL

Montélimar Avenue Kennedy tél 04 75 53 07 50

Lalevade Route nationale Prade tél 04 75 37 56 05



MTM MOULIN SPORTS

Le Président de La Fédération de La Drôme Alain Hurtevent dès le mois d'août dernier avait donné tous les détails dans une notice qui avait pour objet la doctrine d'emploi des indicateurs de changement écologique.

Dans la Drôme, des territoires travaillent depuis plusieurs années sur les ICE. (GIC des Trois Becs, GIC du Piémont Vercors, Le Vercors, Le Royans...)

La saison cynégétique 2012-2013 est celle de la généralisation sur l'ensemble du département.

Les indicateurs mis en place sont :

- Les indices kilométriques nocturnes, cerf, chevreuil et lièvre.
- Les indices ponctuels d'abondance chamois et mouflon.
- La mesure du poids et de la patte arrière droite

Quelques précautions sont nécessaires pour la bonne prise des mesures...

MESURE DE LA PATTE ARRIERE DROITE

(Pour tous les ongulés soumis à plan de chasse)



A l'aide d'un appareil de mesure nommé *Oslong 26*

ATTENTION : La patte doit être coupée au dessus du talon, avec le bracelet.

Quand la peau est coupée trop courte, le bracelet ne tient plus au talon. Il est nécessaire de faire tenir le bracelet par d'autres moyens, élastique, fil de fer ...

1. On saisit la patte arrière droite de l'animal entre le talon et les pinces (patte tendue)
2. On place la patte à l'intérieur de l'*Oslong*. Le talon de l'animal est en butée contre la toise, les pinces et les sabots sont à plat.
3. On fait coulisser le curseur jusqu'à le faire toucher (sans forcer) l'extrémité des sabots.
4. On lit la mesure sur le réglelet au millimètre près.

ARMURERIE ALAIN MACAIRE

ARMURIER - ARQUEBUSTIER



1000 m² d'exposition
Stand de tir à 50 m - Sanglier courant à 30 m

Tel : 04 75 02 15 72 7 Ave des ALLOBROGES
Fax : 04 75 02 16 56 26100 ROMANS

ARMES, MUNITIONS, ARCHERIE, VÊTEMENTS, COLFES, LUNETTES
COULPES ALLOBROGES



PRISE DU POIDS DE L'ANIMAL

(à l'aide d'un peson, précision 100grammes)

Soit le poids plein, animal entier fraîchement prélevé.

Soit le poids vidé, animal pesé avec les pattes, la peau et la tête, mais sans aucun viscère abdominal et thoracique.

Les techniciens de la Fédération ont parcouru chacun leur secteur afin d'expliquer la manière de récolter les ICE, et de former à cette nouvelle approche l'ensemble des détenteurs qui composent les Groupements de Gestion Cynégétique (GGC).

Les données sont fournies chaque année par le détenteur à la fédération.

Les résultats sont analysés par la FDC qui les transmet en retour au GGC.

Les tendances d'évolution sur la période triennale (hausse, baisse, stabilité) vont aider les GGC à prendre les décisions relatives au plan de chasse.

Ce texte est un petit condensé.

Malory Randon chargée de ce dossier à la FDC peut vous donner les précisions qui vous manquent.

Je souhaite que tous les membres de l'ADCGG 26 s'impliquent dans cette nouvelle approche avec le plus de précision possible.

NOTRE CHASSE LE VAUT BIEN

Jeannine Pinède

ISUZU Votre Spécialiste 4x4

Quartier Poissy Est -
26320 Saint-Marcel-Va-enac
Tél : 04.75.85.72.92
Fax : 04.75.85.74.08
www.centre4x4.fr
www.technicauto.fr

Sur vos routes à partir de juin...

TECHNIC' AUTO
Centre 4x4

En matière d'hygiène et de gestes sanitaires, les chasseurs ont encore quelques progrès à faire. Si certains sont à la pointe (de l'exigence européenne), d'autres sont sérieusement à la traîne. Voici donc de façon illustrée de quoi rattraper leur retard.



1. Déviscérer le gibier au plus tard 3 heures après le tir

Passé ce délai, les bactéries contenues dans les viscères sortent pour attaquer l'abdomen, compromettant ainsi la qualité de la venaison.



2. Désinfectez le gibier avec des gels jetables

Certaines zoonoses se transmettent par simple contact avec la peau d'un animal infecté. En contact direct avec les viscères ou le sang d'un gibier, un chasseur présentant la moindre coupure peut contracter une zoonose.



3. Ne traînez pas le gibier, partez-le

En dehors des considérations éthiques, traîner un gibier au sol, bien souvent éviscéré, est un excellent moyen de faire pénétrer des débris (végétaux) à l'intérieur de la cage thoracique.



4. Brossez un couteau avec de l'eau tiède (pas d'eau froide)

Les couteaux à lame pliante sont très difficiles à nettoyer correctement. Une lame mal affûtée complique sérieusement la préparation de la venaison et augmente les risques d'entrailles en viscères et venaison.



5. Le gibier repose le soir dans une chambre fraîche (ou à 4°C) sans en être

Les carcasses de gibier doivent être protégées des mouches susceptibles de pondre très rapidement dans la venaison. Le chasseur privilégiera un endroit frais et aéré pour entreposer la venaison.



6. Une fois le gibier abattu, lavés les mains et les armes avec du savon et de l'eau chaude

Un simple passage des mains ou des couteaux à l'eau froide ne suffit pas à les nettoyer efficacement. Des bactéries y résistent très bien. Seul l'emploi d'un antiseptique se révèle efficace.



7. Durant le repas, utilisez un plateau réservé à cet usage

Eviter cette erreur fréquente : le couteau qui coupe le saucisson du déjeuner n'est pas celui qui a servi à éviscérer le gibier.



8. Cueillez votre venaison 200m et 400m avant et celle de sanglier

Une venaison de sanglier consommée rosée présente un risque de contracter une zoonose

La Pompe aux grattons

Cette brioche salée aux grattons peut être servie tiède à l'apéritif.

Ingrédients :

- 150g de grattons (ou à défaut 150 g de petits lardons grillés à feu doux à la poêle)
- 300 g de farine
- 100 g de beurre
- 2 œufs + 1 jaune d'œuf pour la dorure
- 10 g de levure de boulanger
- ½ verre de lait tiède
- sel

Mélanger la farine avec le beurre ramolli et le sel. Ajouter les deux œufs entiers.

Délayer la levure de boulanger dans le lait tiède, et ajouter la à la pâte. Mélanger l'ensemble, incorporer les grattons, et laisser reposer deux heures près d'une source de chaleur

Tapisser la plaque de cuisson avec une feuille de papier sulfurisé.

Disposer la pâte en couronne, laisser la de nouveau gonfler pendant une heure.

Préchauffer le four à 150° (Thermostat 5).

Au bout d'une heure, dorer la pompe au jaune d'œuf et remettre au four jusqu'à l'obtention d'une belle couleur dorée.

BON APPETIT.



Choisir parmi ces 3 races bien de chez nous :

Cul noir du Limousin, Basque ou Gasconne.

ARMURERIE FARGÈRE



Z.A. Le Grac
Imp. Charles Garnier
26120 CHABEUIL
Tél. 06 74 29 29 58

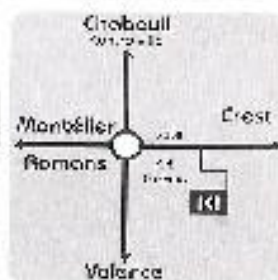
Vente : armes - munitions - vêtements - optiques, pêche - scales...

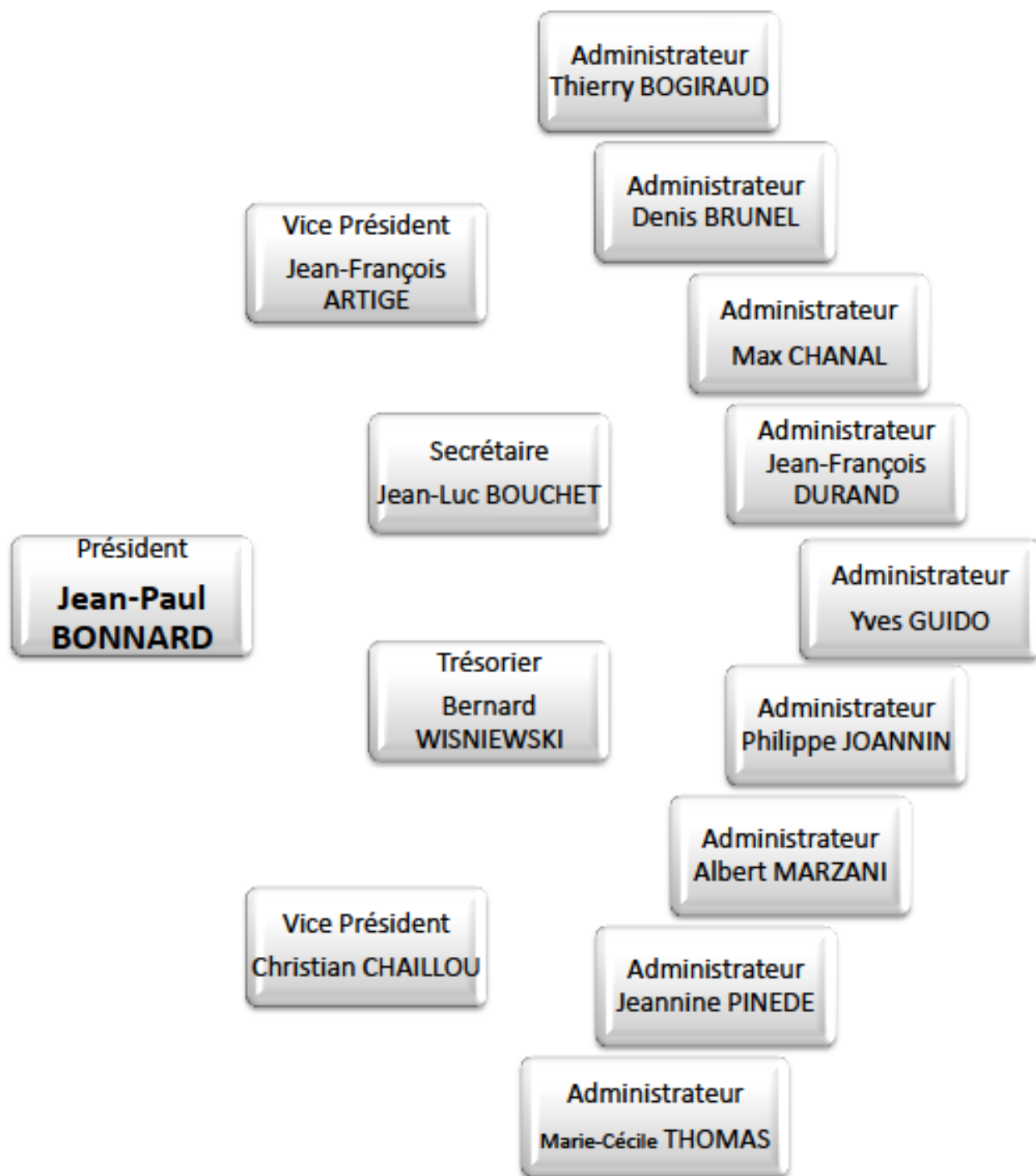
Atelier de réparation

Marottes : laos chasse
rod / meurt / jeun / veretes
2h à 12h - 15h à 18h
samedi 9h à 18h

Marottes : périodes chasse
meurt / meurt / meurt
2h à 12h - 15h à 18h
meurt / jeun / meurt
meurt / meurt / meurt / meurt

Armurier diplômé
école St Etienne





CONDUCTEURS	AGREES	UNUCR de la	DROME
Jean-François BEYSSIER	06.69.56.91.07	04.75.28.00.77	Vercorran
René CHAUVIN	06.77.94.94.04	04.75.27.20.02	La Motte Chalancon
Eric DESSEUX	06.86.69.25.02		Sainte Eulalie en Royans
Yannick DURAND	06.76.11.13.15	04.75.47.02.34	Chabeuil
René GRAS	06.73.21.80.15	04.90.36.12.23	Vaison la Romaine
Philippe JOANNIN	06.10.68.55.80	04.75.41.68.62	Léoncel
Pascal LACROIX	06.31.09.17.20	04.75.47.34.08	Chatuzange le Goubet
Pierre ROMAIN	06.87.29.07.09	04.75.85.59.70	Livron sur Drôme
Thierry ROZAND	06.11.11.78.35	04.75.48.26.91	Lente
Daniel VAILLANT	06.28.30.82.36		Saint Julien en Saint Alban